

Benoit Vion  
Rue Chantrain  
73350 Bozel

Tribunal de Grande Instance  
d'ALBERTVILLE  
Mr le Procureur de la République  
5, Avenue des Chasseurs Alpains  
-73200- ALBERTVILLE.

Bozel le 03 novembre 2011,

Lettre recommandée avec AR

Objet : Plainte contre un gendarme de la brigade motorisée de Moutiers pour propos, menaces, et gestes déplacés d'un gendarme en service ainsi que mise en danger de la vie d'autrui.

Monsieur le procureur de la république,

Je vous écris afin de vous signaler le comportement inacceptable d'un gendarme de la brigade motorisée de Moutiers. Je vous joins copie de ma contravention afin d'identifier celui-ci. Il ne s'agit pas du rédacteur de ce document, mais de son binôme.

En effet, le 29 octobre dernier vers 19h30, j'ai été contrôlé en excès de vitesse. J'ai contesté ce contrôle pour de multiples raisons.

Lors de ce contrôle, j'ai signalé aux gendarmes l'éventualité de mes droits Savoisiens, et apparemment, ceci a beaucoup déplu à l'un d'eux. Il m'a immédiatement demandé de sortir de la voiture, et m'a répondu : *"vous n'avez aucun droit!, nous (gendarmes) avons tous les droits!"* puis *"les gens comme vous, j'en veux pas chez moi ..."*. Notez également qu'il ne m'a pas laissé le temps ni le droit de mettre mon gilet réfléchissant, alors que l'on se trouvait sur un arrêt d'urgence de la voie rapide N90, de nuit ! (preuve en photo jointe)

J'estime ce comportement très grave de sa part car il a mit ma vie en danger !!!

Ils m'ont ensuite soumis à un contrôle d'alcoolémie, qui s'est évidemment révélé négatif.

Pendant ce temps ce gendarme, s'est approché en me poussant légèrement, et me dit : *"ne me touchez pas ou je vous met un coup de boule ..."* ; Je lui ai répondu que cela n'était sûrement pas dans son intérêt, il a alors reculé.

Après donc plusieurs attaques et provocations, ils m'ont enfin laissé repartir. Mais là, surprise en regardant dans mon rétroviseur ... Ce même gendarme me fait un doigt d'honneur !!

Ma femme, Christelle Vion, auteur de la photographie, pourra témoigner des faits.

Je reconnais ne pas avoir été très sympathique lors de ce contrôle (tout en restant respectueux et poli), cependant, cela n'excuse en rien son comportement scandaleux, provocateur et irresponsable. D'ailleurs, son collègue est resté courtois.

Je me tiens à votre disposition pour apporter tout renseignement complémentaire que vous jugerez nécessaire pour donner suite à cette présente plainte ou pour déférer à toute convocation.

Veuillez recevoir, Monsieur le procureur de la république, mes sincères salutations.

Benoit VION